

## **Rapid Nutrition accélère son expansion en Chine sur un marché de la santé et du bien-être en plein essor**

*Avec une croissance de 1600 % des commandes récurrentes d'un mois sur l'autre et de nouveaux partenariats KOL sur Douyin (« TikTok ») et WeChat, Rapid Nutrition renforce sa stratégie d'expansion en Chine.*

**Londres, Royaume-Uni – 29 avril 2025 – [Rapid Nutrition PLC](#)** (Euronext Growth : [ALRPD](#)), entreprise leader de la HealthTech dédiée à l'amélioration du bien-être mondial, annonce aujourd'hui de nouveaux progrès significatifs en Chine au cours du mois de mars 2025, consolidant son élan sur un marché dont la taille est estimée à plus de 1 650 milliards de dollars d'ici 2030.

À la suite de la localisation réussie de sa marque SystemLS et de l'optimisation de ses stratégies e-commerce, Rapid Nutrition a enregistré une augmentation de 1600 % des commandes récurrentes d'un mois sur l'autre — un jalon majeur témoignant de la fidélité croissante des consommateurs et du renforcement de la notoriété de la marque sur le dynamique marché chinois de la santé et du bien-être.

L'industrie chinoise de la santé et du bien-être a atteint 774 milliards de dollars en 2023 et poursuit sa croissance rapide, les marques de compléments alimentaires étrangères occupant une part de marché significative et en expansion. SystemLS est stratégiquement positionnée pour répondre à cette demande en proposant des solutions nutritionnelles premium, fondées sur des preuves scientifiques et adaptées aux besoins spécifiques des consommateurs chinois.

### **Faits marquants des opérations de mars :**

- Approbation du flagship store Douyin (« TikTok ») pour participer aux événements promotionnels de la plateforme, permettant une augmentation significative du trafic organique et des taux de conversion.
- Expansion du marketing d'influence, avec des activités de livestream représentant plus de 97 % des ventes du magasin. Les KOLs de premier plan dans le fitness et le lifestyle continuent de soutenir la notoriété de la marque et l'acquisition client pour Rapid Nutrition.

- Collaboration stratégique, avec la mise en avant du SystemLS Premium Protein Blend dans des campagnes promotionnelles ciblées sur Douyin afin d'élargir l'exposition de la marque.
- Développement produit ciblé, intégrant des ingrédients importés d'Australie et des formulations brevetées, optimisés pour les segments consommateurs du fitness et du bien-être, tout en assurant la conformité aux normes chinoises et internationales.
- Engagement fort des consommatrices, en phase avec la croissance rapide du segment féminin soucieux de santé dans les villes de premier et de second tiers — une cible privilégiant les produits nutritionnels et un mode de vie axé sur le bien-être.

« La Chine représente aujourd'hui l'une des plus grandes opportunités mondiales pour les marques de bien-être », a déclaré Simon St. Ledger, PDG de Rapid Nutrition. « Notre empreinte croissante, renforcée par des partenariats stratégiques avec des KOLs et des innovations localisées, positionne Rapid Nutrition pour capter pleinement l'explosion du marché chinois de la santé et du bien-être. »

#### **Les objectifs de croissance de Rapid Nutrition en Chine visent à :**

- Réaliser **1,2 million de dollars de ventes en 2025**, avec un retour sur investissement (ROI) projeté de **6,11x**.
- Étendre la présence sur de nouveaux canaux, notamment les magasins locaux Douyin, les stores vidéo WeChat et une entrée élargie sur le marché domestique de Tmall, pour optimiser la visibilité de la marque et l'efficacité opérationnelle.
- Poursuivre la stratégie marketing basée sur les KOLs, en multipliant les collaborations dans les segments du fitness, du bien-être et du lifestyle pour toucher un public plus large.

Avec des bases solides reposant sur la crédibilité scientifique, la qualité premium et une exécution localisée, Rapid Nutrition est idéalement positionnée pour accélérer sa croissance sur le marché florissant du bien-être en Chine en 2025 et au-delà.

#### **À propos de Rapid Nutrition**

Rapid Nutrition est une entreprise innovante de HealthTech dédiée à l'amélioration de la santé mondiale. Nous développons des solutions de nutrition personnalisées et basées sur des preuves grâce à des technologies avancées, à l'IA et à la recherche scientifique. Notre objectif est d'optimiser la nutrition, d'améliorer le bien-être et de promouvoir des modes de vie durables et plus sains à l'échelle mondiale.

Pour plus d'informations, veuillez visiter <http://www.fr.rnplc.com>

**Contact investisseurs :**

[ir@rnplc.com](mailto:ir@rnplc.com)

Le présent communiqué de presse contient des éléments prospectifs formulés conformément aux dispositions de la règle d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act de 1995 ou autrement, qui comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses pouvant faire en sorte que les résultats et l'expérience réels de Rapid Nutrition PLC diffèrent considérablement des résultats et des attentes exprimés dans ces éléments prospectifs. Dans certains cas, Rapid Nutrition PLC a désigné les éléments prospectifs en utilisant des mots comme « anticipe », « croit », « espère », « estime », « regarde », « s'attend », « planifie », « a l'intention », « objectif », « potentiel », « peut », « suggère » ainsi que d'autres expressions semblables. Rapid Nutrition PLC ne s'engage pas à publier toute modification de ces expressions à visée prospective susceptible d'être faite pour refléter des événements ou des circonstances après la date du présent communiqué de presse ou pour refléter la survenue d'événements imprévus, sauf si la loi ou la réglementation applicable l'exige.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente, ou une incitation à l'achat de titres. Ce communiqué ne constitue pas un catalogue d'offre au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 relatif au catalogue à publier en cas de vente au public de titres ou d'admission de titres ouverts à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la directive 2003/71 ou un catalogue de cotation au sens des règles de cotation de la Bourse Euronext ou des marchés de gré à gré. Le communiqué de presse est conforme à l'International Reporting Standard : La règle 12g3-2(b) de la loi sur les titres ("Rule 12g3-2(b)") permet aux sociétés non américaines dont les titres sont principalement cotés sur une bourse étrangère qualifiée de mettre à la disposition des investisseurs américains, en anglais, les mêmes informations que celles qui sont mises à la disposition du public dans leur pays d'origine, à titre d'alternative à la règle 12g3-2(b) de la loi sur les valeurs mobilières de la SEC.

**Translation Disclaimer :** Translations of any materials into languages other than English are intended solely as a convenience to the non-English-reading public and are not legally binding and have no legal effect for compliance or enforcement purposes. We have attempted to provide an accurate translation of the original material in English, but due to the nuances in translating to a foreign language, slight differences may exist. The official text is the English version of the company website [www.rnplc.com](http://www.rnplc.com). If any questions arise concerning the accuracy of the information presented by the translated version of this communication, please refer to the English version of the website, which is the official version.